



Premières années sans problème

Difficultés de la langue + comportement indiscipliné

Accentuation des problèmes du ② + marginalisation scolaire + démission ou non maîtrise de l'éducation des parents + pas d'activités pré ou post scolaires

Aggravation des problèmes du ② + violence à l'école, redoublements des classes + début des petits larcins + conflits parentaux accentués et développement de la marginalisation

Entrée dans la délinquance avec des vols à la tire. Début de la consommation des drogues douces + absences répétées aux cours + toujours aucunes activités pré ou post scolaire

Consommation de drogues dures + cambriolages + vie nocturne et utilisation d'armes blanches

Entrée dans la grande délinquance + trafics de drogues, vols à main armée

port de la Commission prévention du GESI de l'Assemblée nationale

Page 7 sur 60

EXPLICATIONS DE LA COURBE EVOLUTIVE D'UN JEUNE QUI AU FUR-ET-A-MESURE DES ANNEES S'ECARTE DU « DROIT CHEMIN » POUR S'ENFONCER DANS LA DELINQUANCE

Si les actions de prévention veulent être efficaces, elles doivent impérativement commencer dès les prémices de déviances c'est-à-dire dès le plus jeune âge.

Tout le monde s'accorde à dire que si les remèdes ne sont pas appliqués à ce moment précis du comportement déviant de l'enfant, cette dérive ne cessera de s'accentuer. Il sera de plus en plus difficile d'y remédier et d'y apporter des solutions.

Les actions à promulguer entre 3 et 6 ans où entre 6 et 12 ans sont nettement moins lourdes à mettre en œuvre que celles qui devront être mises en place à l'adolescence.